

de l'argent, et beaucoup encore. J'en ai pris long-temps à mes parents, mais ils ont fini par s'en apercevoir, et ils ont tout mis sous clef ; et alors, j'ai volé ailleurs. Et voilà comment à vingt ans, j'ai déjà quatre années de prison, ou plutôt de flétrissure sur le dos.» Après ce triste récit, cet infortuné jeune homme entra de nouveau dans un terrible accès de fureur contre son père, et surtout contre sa mère ; et il me fut très difficile de le faire revenir à de meilleurs sentiments. Cependant, il fit sa retraite, et il m'éclisia grandement, tant il me parut touché de compunction et rempli des plus généreuses résolutions.

Comme il touchait au terme de sa condamnation, sur sa demande, j'écrivis à son père, pour le prier de lui envoyer quelques secours en argent et des habits, afin qu'il pût entrer dans sa famille, dans un état convenable. Trois ou quatre mois plus tard, il rentrait, en effet, chez son père, au grand regret de sa mère dénaturée, qui le reçut très mal. Désespéré d'une semblable réception, il se livra de nouveau au crime, avec plus d'emportement que jamais, et après neuf années de réclusion, il se rendit de nouveau coupable d'un crime atroce, pour lequel il fut condamné à mort. Sa malheureuse mère mourut quelques mois plus tard, accablée de honte, de chagrin et de désespoir. Bien terrible mais trop juste châtiment, qu'elle n'avait que trop mérité.»

Qui n'a pas entendu parler, ici en Canada, de cet enfant de douze ans, qui était le bourreau de sa mère, et qu'on surnommait : *ce n'est pas péché*. Ce triste enfant n'avait eu sous les yeux que de mauvais exemples. Sa mère maltraitait, de la manière la plus brutale, son beau père et sa belle mère. Elle leur donnait les appellations les plus grossières, allait jusqu'à les frapper, enfin, c'était une vraie furie. Son enfant grandissait dans un atmosphère délétère, et ne voyait que le mal, sans jamais entendre parler